

## "Principes et bonnes pratiques des métaprogrammes"

(C. Cherbut : 190412\_Cadre\_MP\_vf.pdf)

### IV.3. Comité de pilotage stratégique du MP ('cellule MP')

Le comité de pilotage stratégique (dite 'cellule MP') vient en soutien au directeur du MP pour la programmation, l'animation et le suivi scientifique. Ce comité est composé d'un collectif de scientifiques de différents départements de recherche (et des partenaires, le cas échéant), représentant une diversité de disciplines, approches et parcours, ainsi que d'un chef de projet en appui à la directrice/au directeur du MP.

- La 'cellule MP' contribue à établir les orientations stratégiques du MP, à élaborer le document directeur, à définir la stratégie du MP, à élaborer et suivre la feuille de route pluriannuelle, à programmer et gérer les moyens alloués ;
- Elle identifie les compétences, infrastructures et partenaires pertinents ;
- Elle mobilise et anime la communauté du MP, stimule et accompagne l'émergence d'actions et de projets ;
- Elle promeut le MP en interne et en externe et joue un rôle dans la valorisation des résultats du MP à un niveau transversal ;
- Elle facilite le lien avec les communautés disciplinaires des départements et des partenaires ;
- Elle veille à l'ouverture et à l'accessibilité du MP pour tous les scientifiques des unités de l'Institut.

La 'cellule MP' fonctionne de façon collégiale et souple, sous le pilotage du/ de la directeur/directrice de MP. Elle est composée d'au maximum une dizaine de membres issus de différentes unités de l'Institut, y compris appartenant à d'autres tutelles des UMR. Sa composition peut évoluer au cours de la vie du MP, pour s'adapter aux inflexions programmatiques et à la disponibilité de ses membres.

Les membres sont désignés par une lettre de mission co-signée par la directrice/ le directeur du MP et leur CD de rattachement. S'agissant d'un engagement pour le collectif, les membres pourront valoriser cette implication dans leur dossier d'évaluation, en sollicitant un avis de la directrice / du directeur de MP au titre de leur contribution à un projet transversal. Ils assurent un lien avec leur département en relayant des informations et promouvant les actions du MP, par exemple lors de réunions organisées par le département (séminaires, réunions de directeurs d'unités, etc.). Ils y trouvent une opportunité d'ouverture interdisciplinaire et prise de recul, pouvant déboucher sur des articles de synthèse ou '*position paper*'. Ils peuvent également être intéressés, directement ou indirectement, par certaines actions soutenues par le MP. Pour gérer de potentiels conflits d'intérêt, chaque membre explicitera ses liens éventuels avec des porteurs de projets et se déportera si lui-même ou son équipe est impliqué directement dans un projet analysé par la cellule.